



N° d'épreuve FFM _____ **684**
 Moto-Club _____ **MC PAYS AREDIEN**
 N° d'affiliation _____ **C3512**
 Date _____ **4 JUILLET 2021**
 Lieu _____ **LES RIVAUX 24270 DUSSAC**
 Organisateur technique - **ADAM ALAIN**
 E-mail _____ **alain.adam064@orange.fr**
 Téléphone _____ **06.07.35.26.94**

ENDURANCE TT

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BOUGAIN GILLES	Licence :	004673
Président du Jury ou Arbitre*	SOULACROIX DIDIER	Licence :	022473
Membre du Jury	COINDEAU IGOR	Licence :	125258
Membre du Jury	LEROUX JEAN CLAUDE	Licence :	139337
Commissaire technique responsable	VALADE MARC	Licence :	049508
Responsable du chronométrage	LIGUE NOUVELLE AQUITAINE	Licence :	

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
QUAD	15	77	TOUTES	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
MOTO solo	15	77	à partir de 125 cc	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
MOTO duo	13	77	a partir de 125 cc	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage

Engagement :

Site Internet ---- **engage-sport.com**

Contact -----

Téléphone -----

E-mail --

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non

Tarif :

Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **Dr LALEUF Jessica**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **ST YRIEIX LA PERCHE**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **20 mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **LES RIVAUX**

Adresse **24270 DUSSAC**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **7 KM**

Largeur minimum de la piste **5 M**

Nombre d'OCP* **4**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto : 180
(30 pilotes par kilomètre)

Capacité Quad : 80
(30 pilotes par kilomètre)



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **30/3/2021**

**MOTO CLUB
PAYS ARÉDIEN**

Visa de la Ligue

Date : **27 avril 2021**


Visa de la FFM

Date : **30/04/2021 - Visa 21/0213**

Numéro :



N° 28



N° d'épreuve FFM — **684**

Moto-Club — **PAYS AREDIEN**

Date — **4 JUILLET 2021**

Lieu — **LES RIVAUX 24270 DUSSAC**

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date — **03 JUILLET 2021**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
16 H 00	19 H 00	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	TOUTES CATEGORIES	
16 H 00	19 H 00	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	TOUTES CATEGORIES	

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*
Date ——— 04 JUILLET 2021

Heure de début	Heure de fin	Déroulement		Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7 H 00	8 H 00	Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	QUAD	
7 H 00	8 H 00	Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	QUAD	
8 H 00	11 H 00	Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	MOTO	
8 H 00	11 H 00	Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	MOTO	
8 H 30	11 H 30	Manche	<input type="checkbox"/>	QUAD	3 H 00
11 H 45	12 H 30	Repas	<input type="checkbox"/>		
13 H 00	16 H 00	Manche	<input type="checkbox"/>	MOTO SOLO	3 H 00
13 H 00	18 H 00	Manche	<input type="checkbox"/>	MOTO DUO	5 H 00
18 H 30	19 H 00	Remise des Prix	<input type="checkbox"/>		